



**Avis n° 23-94995**

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-94995"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

**Résultat de marché**  
*Infructueux - Sans suite*

Département(s) de publication : 59  
Annonce No 23-94995

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : ville de Caudry.  
Correspondant : M. Bricout Frédéric, Maire, place du Général de Gaulle - B.P. 10199 59544 Caudry  
Cedextél. : 03-27-75-70-00courriel : marches-publics@mairie.caudry.fr adresse internet :  
<https://www.caudry.fr>.

*Références de l'avis d'appel public à la concurrence* :  
mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du 27/05/2023 au 17/06/2023

*Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel d'offres* : 2023samp013.

**Objet du marché** : mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage partielle concernant l'affaire n°2022dst007  
"Extension d'un système de vidéoprotection urbaine et Maintenances".

*Critères d'attribution retenus* :  
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.  
- 1. prix des prestations : 45 %;  
- 2. valeur technique : 45 %;  
- 3. performance environnementale : 10 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date d'attribution du marché* : 5 juillet 2023.

*Nombre total d'offres reçues* : 2.

*Autres informations* : marché déclaré sans suite.

Consultation n°2023samp013 Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage partielle concernant l'affaire n°2022dst007 " Extension d'un système de vidéoprotection urbaine et Maintenances " déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, celle-ci étant devenue sans fondement. En effet, la consultation n°2022dst007 "Extension d'un système de vidéoprotection urbaine et Maintenances de la Ville de Caudry" a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, la procédure de passation de cette consultation étant devenue caduque suite au non maintien de l'offre des deux candidats jusqu'au 22 octobre 2023

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 6 juillet 2023.



Le Maire,  
Conseiller Départemental,

  
Frédéric BRICOUT